

Commission facultative des travaux et bâtiments communaux

Objet : Composée du maire et de quatre conseillers municipaux, cette commission traite également des questions relatives au cimetière, à l'église, aux chemins, aux eaux et l'assainissement.

Président : GUERINET Patrick

Membres : BEAUDICHON Gilbert - BRENDEL Marc – PEQUIN Stéphane - VINCENT Michel

Commission facultative de l'aménagement et du cadre de vie

Objet : Le maire et les cinq conseillers municipaux abordent les fleurissements de printemps et d'été, la communication (bulletin communal et site internet), les fêtes et les cérémonies, ainsi que les affaires concernant le patrimoine.

Président : GUERINET Patrick

Membres : BOUTTET Joëlle – BRENDEL Marc - DELAFOY Jacky - GIGAULT Claire - PEQUIN Stéphane.

Commission facultative des Finances

Objet : Le maire et deux conseillers municipaux étudient les différents budgets de la commune (Commune, eaux, assainissement) avant de les soumettre aux votes du conseil municipal.

Président : GUERINET Patrick

Membres : BRENDEL Marc – VINCENT Michel.

Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S

Objet : Organisé comme une commission obligatoire, le centre dispose d'un budget de fonctionnement établi par lui et voté par le conseil municipal.

Président : GUERINET Patrick

Représentants du Conseil Municipal : ALVAREZ Amélie - BEAUCHON Gilbert – BRENDEL Marc – PEQUIN Stéphane

Représentants hors Conseil Municipal : BARON Nelly - BOUTTET Didier – CAVEREAU Edith – LANCTEAU André.

Commission obligatoire des listes électorales

Objet : Le Tribunal de Grande Instance (T.G.I) désigne deux membres : un au sein du conseil et un autre hors conseil. Un membre, hors du conseil municipal, est désigné par le sous-préfet et trois membres du conseil sont désignés par le conseil municipal lui-même.

Annuellement cette commission révisé la liste électorale en apportant toutes les rectifications nécessaires (Inscription et radiation).

Président : GUERINET Patrick

Délégué du TGI (Membre du conseil) : GAUCHET Jean-Michel.

Délégué du Préfet (Hors conseil) : BOUTTET Isabelle

Réclamations : BOUTTET Joëlle – BEAUDICHON Gilbert – VINCENT Michel.

Commission communale obligatoire des impôts directs (C.C.I.D)

Objets : Composée de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants désignés par le directeur des services fiscaux sur proposition du conseil municipal, elle :

- Peut être saisie par le directeur des services fiscaux, la commission, donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises.
- Dresse avec le représentant de l'administration la liste des locaux retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables et établit les tarifs correspondants.
- Participe à l'évaluation des propriétés non bâties.
- Formule un avis sur la mise à jour annuelle des propriétés bâties et non bâties.

Président : GUERINET Patrick

Commissaires titulaires : ANGUERA Marie-Laure – BRENDEL Marc – CHAIN Denis – RIVIERRE Gisèle - COMBIEZ Francis – PAILLOUX Patrick (Hors commune).

Commissaires suppléants : ALVAREZ Amélie – BAZIN Denis – BEAUDICHON Gilbert – HUET Guy – RENEL Sophie – RIVIERRE William (Hors commune).

Commission obligatoire d'appel d'offres (C.A.O)

Objet : Composée de trois titulaires et de trois suppléants. Cette commission est chargée d'attribuer les marchés publics.

Président : GUERINET Patrick

Membres titulaires : BRENDEL Marc – GIRARD Mickaël – VINCENT Michel.

Membres suppléants : ALVAREZ Amélie – BEAUDICHON Gilbert – DELAFOY Jacky.